

Travaux préparatoires chez Valoris

Bury, le 4 avril 2022 – La Régie intermunicipale du centre de valorisation des matières résiduelles du Haut-Saint-François et de Sherbrooke (Valoris) entreprendra les travaux préparatoires de la construction de la nouvelle cellule 7 de son lieu d'enfouissement technique (LET) le 5 avril prochain. Valoris a reçu vendredi dernier l'autorisation du ministère de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques (MELCC) pour entreprendre certains travaux préparatoires avant la période de nidification. Le décret ministériel autorisant l'agrandissement du LET de Valoris situé à Bury sera rendu public pour le gouvernement du Québec sous peu.

La première phase des travaux sera le déboisement de l'aire pour la cellule 7 ainsi que les autres infrastructures nécessaires pour les cellules subséquentes et la gestion des eaux de drainage vers les milieux récepteurs selon les règles applicables. Une fois l'espace dégagé, les travaux s'amorceront au cours de l'été et la construction de la cellule devrait être terminée à la fin du printemps 2023 pour son entrée en exploitation. Soulignons que Valoris s'est déjà engagée envers la population locale et les autorités gouvernementales à reboiser la totalité de l'espace détruit à l'intérieur d'un projet qui sera annoncé ultérieurement.

Cette première phase de construction est l'aboutissement de plusieurs années de travail, car le processus d'agrandissement a débuté en 2017. On se souviendra que la Régie avait mis en place en 2019 un processus d'acceptabilité sociale pour permettre à l'ensemble des parties prenantes de comprendre le projet et faire des commentaires et suggestions pour l'améliorer. Le tout s'était ensuite déplacé aux rencontres du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) en mars et avril 2021 où les représentants de Valoris ont expliqué le projet d'agrandissement et ont répondu aux questions des commissaires et des citoyens.

Le président de Valoris, Robert Roy, s'est réjoui du début des travaux en indiquant que « toute l'équipe de Valoris comprend les grandes responsabilités qui accompagneront ce décret et elle a la ferme intention de répondre avec des services de qualité conformément aux exigences réglementaires à respecter desquels la population est en droit de s'attendre de la Régie ».

-30-

Louis Longchamps, directeur des communications, relations gouvernementales et avec les communautés, sera disponible pour répondre à vos questions ou vos demandes d'entrevue.

Source :Valoris
819-560-8403 poste 2916
Cellulaire : 819 674-8912